

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 janvier 2016

ÉCONOMIE BLEUE - (N° 3178)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 6

présenté par
M. Arnaud Leroy

ARTICLE 3 A

Rédiger ainsi l'alinéa 3 :

« Ce comité comprend au moins un représentant de la région. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation rédactionnelle.